

SOLEST-ENVIRONNEMENT

Priorisation des travaux

Schéma directeur d'assainissement

Justification du phasage des travaux

Priorité n°1

La première phase des travaux est définie par plusieurs priorités stratégiques afin d'optimiser l'efficacité de la réhabilitation du réseau d'assainissement.

➤ **Le Secteurs avec le Plus de Défauts :**

Les secteurs ayant un impact le plus important sur le rejet des effluents dans l'environnement seront priorisés sur cette phase. Cela va correspondre :

- Aux rues principales associées à leur rue adjacente qui accueille en leur sein une quantité importante d'effluent ;
 - Secteur n°1 → Les rues adjacentes à la rue de Lorraine sont une des parties du réseau les plus touchées en termes de dégradation ;
 - Secteur n°2 → Concerne une zone avec un linéaire important ayant de nombreux problèmes de mise en charge observés lors des phases antérieures du schéma directeur ;
 - Secteur n°5 → Il représente un point très important dans cette priorité étant donné qu'il regroupe la quasi-totalité des effluents de la commune.
- Les rues situées au niveau du centre-ville de la commune ;
 - Secteur n°3 et 4 où la quantité d'effluent est moins importantes que sur d'autres secteurs de par leur localisation. Néanmoins, plusieurs bouchons/mises en charge ont été observés notamment dans les rues de Charles Noël et du Petit Marché. La concentration en matière organique reste l'une des plus importante dans ce secteur. La pollution au milieu naturel reste donc un point très important sur ces deux secteurs.

➤ **Rue du Canal :**

La rue du Canal, collectant une partie substantielle des effluents de la partie ouest de la commune, bénéficiera d'une attention particulière.

➔ Cette priorité s'aligne sur la nécessité d'optimiser le système là où la charge hydraulique est significative.

➤ **Avenue Irma Masson / Rue de la Fontaine d'Andelot / Avenue Antoine de Saint Exupéry n°1**

Ces rues vont être assujetties très prochainement à des travaux importants de la commune (eau potable, éclairage électrique, voirie,...). La durabilité de par l'ancienneté des canalisations et de leur nature (amiante-ciment rigide) dans ces zones sera fortement mise en cause.

- ➔ Pour ce faire, un dimensionnement aux normes actuelles avec des matériaux plus résistants est nécessaire. De plus,
 - Avenue Irma Masson / Avenue Antoine de Saint Exupéry → La canalisation étant sous la voirie et ces rues étant fortement fréquentées, les charges roulantes sont plus importantes que sur les autres rues. Dans cette rue transite d'importants volumes d'eaux usées avec des équipements collectifs raccordés comme des gymnases ou écoles notamment.
- ➔ La réhabilitation partielle des canalisations avec une technique sans tranchée (chemisage) avec une réduction du diamètre nominal des canalisations déjà inférieur à la norme peut donc difficilement s'envisager sous peine de créer des zones de rétention d'effluents.
 - Avenue Irma Masson / Rue de la Fontaine d'Andelot → Il a été démontré lors des campagnes de mesure que les effluents de la partie de Rupt transitaient peu dans la canalisation (déversements dans le milieu naturel ?) mais lorsque la situation sera rétablie, la quantité d'effluents qui transitera dans le réseau de ces rues peu pentues nécessitera de revoir le dimensionnement de cette canalisation pour assurer un écoulement satisfaisant des effluents.
- ➔ Là encore, la réhabilitation partielle des canalisations avec une technique sans tranchée (chemisage) avec une réduction du diamètre nominal des canalisations déjà inférieur à la norme peut donc difficilement s'envisager sous peine de créer des zones de rétention d'effluents.

➤ **Rue de la Butte**

La commune n'a pas prévu dans cette rue de travaux à court terme mais lorsque la collecte des eaux usées sera améliorée sur Rupt, cette canalisation étant dans le prolongement des rues Irma Masson / Rue de la Fontaine d'Andelot, elle risque d'être sous-dimensionnée.

➤ **Réhabilitation de la STEP :**

La réhabilitation de la Station d'Épuration (STEP) est une priorité majeure pour assurer le traitement efficace des eaux usées.

- ➔ L'état de la station s'est dégradé depuis le diagnostic de 2012 et il convient donc que la commune entreprenne rapidement des travaux sur la STEP.

Cette étape essentielle contribuera à garantir dans le temps la capacité de traitement globale du réseau.

➤ **Déconnexion des Eaux Pluviales**

Les observations issues de la campagne de fumée ont identifié des connexions inappropriées entre les eaux pluviales collectées et le réseau d'eaux usées.

- ➔ La déconnexion de ces flux indésirables constitue une étape importante pour éviter les surcharges hydrauliques.

➤ **Travaux de bon raccordement à l'Intermarché :**

Malgré l'impossibilité d'effectuer une enquête parcellaire à l'Intermarché, les travaux de bon raccordement à cet emplacement devront être réalisés.

- ➔ Cette approche proactive vise à optimiser la gestion des eaux usées dans une zone commerciale importante de la commune.

Tableau n°1 des priorités des travaux du schéma directeur, dernière mise à jour.

Priorité n°1			
Rue	Secteur n°1	Avenue de Lorraine	74 500 €
		Rue de Verdun	103 000 €
		Rue du 8 Mai 1945	56 000 €
		Rue Jules Ferry	54 500 €
		Rue Louis Sylvestre	15 200 €
		Rue des Martyrs de la Résistance	21 000 €
	Secteur n°2	Avenue de la Marne	77 000 €
		Rue de la Fontaine du Grand Jardin	90 600 €
		Rue sous Grévisse	6 700 €
		Rue Emile Humblot	52 500 €
	Secteur n°3	Rue des Chanoines	56 800 €
		Rue de l'Auditoire	30 100 €
		Rue des Cloutiers	34 200 €
		Rue des Royaux	24 600 €
		Rue Marcand	15 600 €
	Secteur n°4	Place du Marché	26 700 €
		Rue Charles Noël	25 500 €
		Rue Diderot	6 700 €
		Rue Saint Jacques	8 200 €
		Rue des Marmouzets	25 700 €
		Rue des Porcelets	25 900 €
	Secteur n°5	Secteur de la Gare	51 400 €
		Rue de la Butte	28 300 €
		Rue du Canal	18 200 €
		Avenue Irma Masson	284 000 €
		Rue de la Fontaine d'Andelot	119 500 €
		Avenue Antoine de Saint Exupéry n°1	225 000 €
	STEP	Réhabilitation	233 000 €
	Déconnexion eaux pluviales du réseau d'eaux usées	3	10 000 €
	Raccordement privé = Intermarché		?
Somme			1 800 000 €

Justification du phasage des travaux

Priorité n°2

Dans l'optique d'une maximisation de dépollution du milieu naturel, la priorité n°2 concerne une réhabilitation sur le moyen terme (environ 5 à 15 ans).

- Élimination totale des mises en charge dans le réseau d'eaux usées ;
 - Secteur n°1 → Observation d'une mise en charge à cause d'un flash lors des campagnes de mesure pouvant engendrer des rejets au milieu naturel importants (aucun rejet direct au milieu naturel est à noter).
- Les défauts importants que composent les rues de ces secteurs sont significatifs. La pollution au milieu naturel pourrait avoir des conséquences considérables sur le long terme ;
 - Secteur n°2 / 3 / 4 : observations de nombreux défauts.

Cette phase comprend également la réalisation des travaux chez les particuliers.

Tableau n°2 des priorités des travaux du schéma directeur, dernière mise à jour.

Priorité n°2				
Rue	Secteur n°1	Rue Nicolas Thouvenin	53 600 €	
		Rue du Poncelot	5 500 €	
		Rue des Ursulines	20 800 €	
	Secteur n°2	Rue des Capucins	28 600 €	
		Rue de Valleroy	49 500 €	
		Rue de la Pitié	8 800 €	
		Rue Camille Gillet	14 300 €	
	Secteur n°3	Rue de la Madeleine	26 800 €	
		Rue Jean Mermoz	9 600 €	
	Secteur n°4	Rue des Erables	16 600 €	
		Avenue Antoine de Saint Exupéry n°2	30 400 €	
	Travaux domaine privé		107	316 500 €
	Somme			581 000 €

Justification du phasage des travaux

Priorité n°3

La troisième phase des travaux concerne des travaux à long terme (> 15 ans)

Elle se consacre aux rues isolées présentant un nombre de défauts moindre.

Cette approche permet de corriger les canalisations les moins critiques du réseau, tout en maintenant une gestion équilibrée des ressources et en assurant une couverture exhaustive.

Tableau n°3 des priorités des travaux du schéma directeur, dernière mise à jour.

Priorité n°3			
Rue	Rue Mauclère	Remise en ordre complet	12 900 €
	Rue Paul Maillefert		10 800 €
	Rue du Pré Saint Jacques		10 600 €
	Impasse des Champs		9 500 €
	Rue de la Genevroye		8 200 €
	Rue des Hêtres		6 400 €
	Rue de la Cotote		4 900 €
	Rue des fossés		4 800 €
	Rue Jeanne Vallée		3 900 €
	Rue Astride Briand		3 700 €
	Rue des Chivres		3 200 €
	Rue Charle Tanret		1 000 €
Rue de la Cote de Vecqueville	500 €		
Suppression des déversoirs d'orage		6	3 000 €
Somme			84 000 €

Important

La caractéristique particulière du réseau de collecte d'eaux usées de Joinville avec des canalisations majoritairement de Ø150 mm pour une commune de plus de 3000 EH auxquels s'ajoutent 300 EH de la commune de Rupt (avec un profil topographique généralement peu pentu) rend nécessaire la réalisation d'une étude de modélisation de l'ensemble de son réseau.

Cette étude permettra de démontrer si les tronçons de diamètre Ø150 mm peuvent être conservés en l'état quand la situation le permet ou réhabilités par une technique sans tranchée (avec réduction du diamètre nominal) ou si leur remplacement par un réseau de diamètre plus important (Ø200 mm) doit être programmé.

La priorisation des travaux établie lors du schéma directeur devra être réévaluée à l'issue de cette étude avec des travaux qui pourront devenir plus prioritaires.

L'objectif est de pouvoir à terme supprimer les déversoirs d'orage présents sur le réseau d'eaux usées sans risquer des débordements d'effluents bruts (après élimination en grande partie des eaux claires parasites) pour les tronçons sous-dimensionnés.